NOMINATION

Au poste de Directeur Générale De Jean Durand

Le directeur général, bien qu'étant un organe di importante au sein d'une <u>SAS</u> en cours de déve ses missions, il dispose d'un pouvoir de représe des actes juridiques au nom et pour le compte d personne apte à incarner ce rôle.



s

Les <u>associés de la SAS</u> disposent d'une totale liberté pour désigner les directeurs généraux. Les statuts indiquent les différents critères que le directeur général doit respecter ainsi que les modalités plus pratiques de son mandat : rémunération, durée, organe en charge de la nomination, conditions de <u>révocation du directeur de la SAS</u>... Néanmoins, certaines formalités similaires à la procédure d'immatriculation de la société doivent être respectées afin de valider la désignation du directeur général.

20 AVRIL 2021

